

RAPPORT N° 469 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 8 DECEMBRE 2024

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 30 novembre au 7 décembre 2024 et documente les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins huit (8) personnes ont été assassinées dans les provinces de Cibitoke et de Gitega.

1. Atteintes au droit à la vie

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi a révélé que le vendredi 29 novembre 2024, à la tombée de la nuit, des passants ont découvert sept corps sans vie d'hommes non identifiés en uniformes des FARDC (Forces Armées de la République Démocratique du Congo) dans la réserve naturelle de la Kibira, sur la colline de Rutorero de la zone de Butahana, en commune de Mabayi de la province de Cibitoke, tout près de la rivière Kaburantwa.

Selon des témoins oculaires, ces corps en décomposition ont été tués et décapités à l'aide des machettes et couteaux et leurs huttes ont été incendiées par des individus non identifiés. Les mêmes sources ont précisé que ces sept corps ont été enterrés sur place par des volontaires de la Croix-Rouge et des Imbonerakure¹.

SOS-Torture Burundi appelle à une enquête approfondie pour identifier les circonstances et les auteurs de ces meurtres afin qu'ils soient poursuivis et punis conformément à la loi.

- Le jeudi 5 décembre 2024, dans l'après-midi, un corps sans vie d'un homme non identifié d'une trentaine d'années a été retrouvé sur la colline de Rutoke, en commune et province de Gitega.

¹ Membres de la ligue des jeunes du Conseil National de Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie (CNDD-FDD).



SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

Selon des témoins oculaires, la victime a été tuée à coups de gourdins par des individus non identifiés et une plaque solaire a été retrouvée non loin de l'endroit où gisait son corps.

SOS-Torture Burundi demande l'ouverture d'une enquête pour identifier les auteurs de ce crime et les traduire en justice afin qu'ils soient punis conformément à la loi.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.